

AMBASSADE DU BRÉSIL

45, AVENUE MONTAIGNE
PARIS VIII^E

AUX AUTORITÉS DOUANIÈRES

L'AMBASSADE DU BRÉSIL à Paris déclare, à toutes fins utiles, que les 15 peintures, 3 fresques, 11 dessins, 4 collages et une aquarelle, transportés par Monsieur Servulo ESMERALDO, de nationalité brésilienne, sont destinés à figurer dans une Exposition de peinture à LAUSANNE, réalisée sous les auspices de l'AMBASSADE DU BRÉSIL à BERNE, dans le cadre des relations culturelles.

L'AMBASSADE DU BRÉSIL à PARIS serait reconnaissante aux Autorités compétentes de vouloir bien faciliter le bon acheminement de ces œuvres.

Paris, le 30 Novembre 1963.

